

Edité le : 13/01/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

ROUTE DE PUY GUILLAUME
63300 DORAT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE23-3623	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2301-20560-1	N° Prélèvement :	00201075
N° Analyse :	00201789		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	BOURG	Code PSV :	0000001467
Localisation exacte :	MAIRIE SANITAIRE ROBINET MITIGEUR		
Dept et commune :	63 CHATELDON		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,9779514000	Y : 3,5194137000	
UGE :	0334 - SIEA RIVE DROITE DE LA DORE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1+
Nom de l'exploitant :	SIEA RIVE DROITE DE LA DORE ROUTE DE PUY GUILLAUME 63300 DORAT	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	CHATELDON	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 10/01/2023 à 10h23 Réception au laboratoire le 10/01/2023 à 18h54 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CLAUDE Alexandre Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	001424

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 10/01/2023 à 19h11

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Couleur de l'eau	63D1+*	0	-	Analyse qualitative			
Température de l'eau	63D1+*	10.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#

.../...

Edité le : 13/01/2023

Identification échantillon : LSE2301-20560-1

Destinataire : SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	63D1+*	6.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D1+*	350	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	63D1+*	0.28	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Chlore total sur le terrain	63D1+*	0.31	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	63D1+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D1+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes	63D1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0	#
Escherichia coli	63D1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0			#
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	63D1+*	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	63D1+*	Chlore	-	Méthode qualitative					
Saveur	63D1+*	Chlore	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	63D1+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	63D1+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887				#
Turbidité	63D1+*	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2	#
Analyses physicochimiques									
Cations									
Ammonium	63D1+*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10	#

63D1+* ANALYSE (D1+=D1) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2021)

Eau satisfaisant aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Virginie BORNU
Responsable de laboratoire

